

# Bachelier en management de la logistique

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Actualités liées au secteur			
Code	ECLG2B17ACS	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sandy SALMON</b> ( <a href="mailto:sandy.salmon@helha.be">sandy.salmon@helha.be</a> ) <b>Pascal DEHUT</b> ( <a href="mailto:pascal.dehut@helha.be">pascal.dehut@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'objectif de cette Unité d'Enseignement est de placer l'étudiant dans une situation de veille et de compréhension des enjeux, outils, perspectives, progrès, etc. du moment dans le "monde" de la logistique et de la Supply Chain. Cela passe notamment par des expérimentations concrètes "sur le terrain".

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

#### Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise

### Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B17ACSA	Conférences et séminaires	12 h / 1 C	(opt.)
ECLG2B17ACSB	Actualités et veille liées au secteur	12 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B17ACSA	Conférences et séminaires	10	(opt.)
ECLG2B17ACSB	Actualités et veille liées au secteur	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

## 5. Cohérence pédagogique

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Conférences et séminaires			
Code	4_ECLG2B17ACSA	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sandy SALMON</b> ( <a href="mailto:sandy.salmon@helha.be">sandy.salmon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'expérimentation sur le terrain est une opportunité pour l'étudiant d'approfondir les connaissances liées à son cursus, de prendre du recul sur sa formation, la diversité des débouchés et domaines possibles, et de mûrir sa compréhension de l'intérêt du parcours qu'il a choisi.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- sélectionner un événement pertinent pour sa formation de bachelier en management de la logistique (approbation du professeur indispensable),
- préparer une visite afin qu'elle apporte une valeur ajoutée à sa formation (informations pratiques et objectifs personnels de visite + grille d'observation ou autres outils + compte-rendu de recherches préliminaires de renseignements),
- participer à un événement de manière professionnelle (prise de notes, observation, tenue, comportement, etc.),
- présenter l'activité à la classe

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cette activité d'apprentissage (AA) consiste à développer les connaissances de l'étudiant par la participation à des conférences ou à des activités sur le terrain.

L'étudiant devra obligatoirement participer à une ou plusieurs activités organisées par le professeur, ainsi qu'à une autre activité de son choix (validée par le professeur titulaire de l'AA).

Synthétiquement, on peut lister le contenu de la manière suivante :

1. Introduction aux enjeux, objectifs, possibilités de cette activité d'apprentissage
2. Recherche par les étudiants d'événements intéressants susceptibles de venir s'ajouter à l'événement déjà proposé par le professeur
3. Validation par le professeur de l'événement proposé par chaque étudiant
4. Préparation de la participation aux événements
5. Participation aux événements.
6. Présentation orale de l'événement proposé par l'étudiant, avec tous documents pertinents joints

Les événements choisis par les étudiants peuvent être :

- participation à des conférences,
- salons professionnels,
- visites d'entreprises,
- interviews de personnes pouvant apporter des témoignages intéressants,
- etc.

Une expérimentation sur le terrain pourrait s'envisager de manière commune à deux ou trois étudiants. Dans le rapport final ou la présentation que le groupe remettrait alors, il conviendrait d'indiquer de manière claire et sans ambiguïté la part réalisée par chacun. Ceci sera jugé et accepté par le professeur titulaire.

Par ailleurs, si la durée et/ou la portée et/ou l'intérêt de l'expérimentation s'avérait trop faible, elle devrait être complétée par l'une ou l'autre activité (en fonction du coaching de professeur responsable).

### **Démarches d'apprentissage**

- Exposé initial de l'enseignant pour expliquer les objectifs et détails pratiques.
- Travaux individuels en autonomie.
- Rencontres régulières avec l'enseignant, suivant un planning qu'il communiquera.
- Coaching individuel.
- Présentation par le ou les étudiants de l'activité choisie

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exposé initial, rencontres, coaching.

### **Sources et références**

Néant.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Document explicatif des objectifs

Consignes

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

- Evaluation sur base de éléments suivants:
  - Q1: Participation aux activités de manière professionnelle et responsable (30% de la note)
  - Q2: présentation orale des l'activité choisie par l'étudiant ou le groupe (70% de la note)
- Prise en compte des démarches de l'étudiant (pertinence, respect des échéances, bonne communication, implication ...).
- Q3: Présentation orale des activités suivies et remise de tous documents pertinent
- La participation aux activités est obligatoire et une absence injustifiée entraînera la mention PP sur l'ensemble de l'activité d'apprentissage

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

### **Les étudiants « diplômables » en janvier**

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30	Evc	70		
Période d'évaluation					Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en management de la logistique

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualités et veille liées au secteur			
Code	4_ECLG2B17ACSB	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal DEHUT (pascal.dehut@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage (AA) offre une approche complète sur les actualités en termes de logistique et de transport.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette AA a pour but de faire acquérir à l'étudiant l'ensemble des actualités au sein du périmètre de la logistique et du transport. Les organisations spécifiques des entreprises et le digital seront principalement couverts par ce cours.

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable :

- de relater les organisations spécifiques présentes dans les entreprises (Juste à temps et Lean)
- de relater l'inventaire des outils du Digital (et les impacts) sur la Supply Chain, la logistique et le transport.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les organisations spécifiques (1)

- Le juste à temps

Définitions et généralités

Historique

Les origines, techniques, conditions et grands principes du juste à temps

Les objectifs du juste à temps

Les facteurs clefs du juste à temps

Les outils du juste à temps

Les gains du juste à temps

- Le Lean

Définitions et généralités

Le contexte du Lean

Les objectifs du Lean

Les 14 fondamentaux du Lean

Les outils du Lean

Les gains du Lean

## Le digital (2)

### Définitions et Généralités

Digital, logistique, transport et Chaîne logistique

Le cloud

Le Big Data et le data mining

L'internet des objets

La réalité virtuelle et augmentée

La robotisation.

L'impression 3D

Le Blockchain

### Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se composera d'un mélange de deux types de méthodes pédagogiques : la méthode classique basée sur un exposé magistral réalisé par l'enseignant (ou le formateur) et la méthode active ou participative basée sur l'interactivité avec l'élève, la découverte (l'étudiant est mis en situation, face à une thématique, un problème à analyser pour en extraire les principes de base).

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les outils pédagogiques suivants seront utilisés :

- Exposé du cours par l'enseignant
- Réalisation par l'enseignant de nombreux schémas se rapportant à la thématique développée.
- Passage de vidéos
- Passage en revue par l'enseignant de nombreux exemples.
- Histoires racontées par l'enseignant (basée sur son expérience)
- Lecture de documents en format « PDF » (lecture réalisée par l'enseignant et l'étudiant)
- Réalisation de nombreux exercices.

### Sources et références

La transformation digitale - Pascal Delorme et Jilani Djellalil.

Optimisation des flux de production - Addi Ait Hssain.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support écrit sera remis à l'étudiant ainsi que de nombreux supports papiers illustratifs, des exemples écrits et des exercices écrits (énoncé et solution)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100
----------------------	-----	-----	--	--	-----	-----

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

#### Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).